



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : [communication@bayonne.fr](mailto:communication@bayonne.fr)

Le 22 décembre 2010

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **Inauguration du château d'eau du Prissé**

Les Bayonnais bénéficient depuis avril dernier d'un nouveau château d'eau à l'est de Bayonne, avenue Duvergier-de-Hauranne, dans la zone boisée jouxtant le giratoire du Prissé.

Il succède au château d'eau de Cam de Prats qui alimentait jusqu'alors, et depuis 1938, le plateau du quartier de Mousserolles. Ce dernier s'est avéré insuffisant en regard de la pression et du volume nécessaires à ce quartier en pleine expansion.

Le nouveau château d'eau du Prissé, plus important et plus élevé, couvre désormais les besoins des habitants du secteur tout en leur assurant une pression compatible avec les équipements actuels des foyers. Il permet également de stocker une partie de la production d'eau. Ce réservoir peut être utilisé en soutien des autres réservoirs de la commune. La réserve d'eau peut aussi être attribuée, si nécessaire, aux quartiers qui le ceinturent ou à la commune de Saint-Pierre-d'Irube et jusque dans le sud des Landes. Ce système d'interconnexion permet également si besoin à Bayonne d'être dépannée. Ce nouveau château d'eau représente donc un investissement majeur pour garantir la sécurité d'approvisionnement en eau potable des Bayonnais.

Avec cet édifice, véritable ouvrage d'art dont l'aspect architectural a été pensé pour une intégration harmonieuse dans le paysage, la ville bénéficie désormais d'un élément patrimonial supplémentaire.

Quant aux sources lumineuses pour sa mise en lumière nocturne, elles répondent aux normes de haute qualité environnementale actuelles.

Les travaux, commencés en août 2008, ont duré 19 mois et ont coûté 3 millions d'euros HT.

## **I. L'EAU A BAYONNE**

- 1.1 La pertinence de la présence de châteaux d'eau sur notre territoire**
- 1.2 La provenance de l'eau**
- 1.3 La qualité de l'eau distribuée**

## **II. LE CHÂTEAU D'EAU DU PRISSÉ**

- 2.1 Aspect architectural**
- 2.2 Mise en lumière**
- 2.3 Caractéristiques techniques et fonctionnement**

## **ANNEXES**

- 1] Un peu d'histoire**
- 2] Pour en savoir plus sur l'eau potable et le réseau bayonnais**
- 3] Le château d'eau du Prissé en images**

# I. L'EAU A BAYONNE

## 1.1 La pertinence de la présence de châteaux d'eau sur notre territoire

La Ville de Bayonne compte six châteaux d'eau sur les points hauts de la commune. En choisissant le système de château d'eau plutôt que de réservoir enterré, la ville exploite la dénivellation existant entre les points de captage d'eau et les immeubles bayonnais, pour la mise en pression de la distribution d'eau.

Cette mise en pression se fait donc « naturellement » sans recourir à des systèmes motorisés qui sont toujours consommateurs d'énergie et par là même vulnérables (pannes, coupures d'énergie...). Le choix du principe du château d'eau, qui permet de stocker l'eau en hauteur par simple gravité, est compatible avec les démarches de développement durable.

Ces « Réservoirs sur Tour » (l'appellation technique des châteaux d'eau) ont des avantages appréciables :

- > une consommation énergétique moindre (moins de dioxyde de carbone, moins de bruit, moins de pannes, davantage de sécurité d'approvisionnement, face aux risques de coupure de courant ou de rupture d'approvisionnement en hydrocarbures) ;
- > une distribution souple et régulière sans à-coups et donc une plus grande longévité des canalisations.

## 1.2 La provenance de l'eau

La quasi-totalité de l'eau distribuée à Bayonne est captée depuis longtemps sur des ressources souterraines. Un tiers du volume distribué provient des captages du Mont Ursuya et le reste de celui du Laxia, près d'Ixassou. Le réseau de Bayonne peut également être alimenté par l'usine de potabilisation des eaux de la Nive, notamment pendant les périodes de faible production de certaines sources (représente 5 % des volumes distribués annuellement).

Ces eaux de montagne sont transportées à Bayonne par des conduites qui parcourent chacune environ 25 km et qui desservent au passage une partie des besoins des communes de la Vallée de la Nive.

## 1.3 La qualité de l'eau distribuée<sup>1</sup>

La Régie des eaux de Bayonne récolte le débit naturel de ces sources sans pompage. Les eaux captées ne nécessitent pas de traitement particulier.

Elles sont distribuées après un ajout de chlore à très faible dose qui garantit l'élimination des bactéries présentes naturellement dans l'eau de source.

La qualité de l'eau fait l'objet d'un suivi très attentif. Les analyses de contrôle réglementaires réalisées ponctuellement par l'État sont complétées par des analyses de suivi permanent pratiquées directement par la Régie des eaux municipale. Le compte-rendu de ces analyses est joint à l'une des deux factures annuelles que reçoivent les abonnés. Depuis de nombreuses années, les conclusions de ces contrôles décernent à l'eau distribuée à Bayonne la qualification de "bonne qualité", ce qui représente le niveau optimal dans l'échelle de qualification.

À Bayonne, on trouve encore sur certaines façades d'immeubles des plaques indiquant « eau de source à tous les étages ».

---

<sup>1</sup> Dossier complet sur l'eau potable à Bayonne dans le Bayonne Magazine n°162, disponible au téléchargement sur bayonne.fr.

## II. LE CHÂTEAU D'EAU DU PRISSÉ

### 2.1 Aspect architectural

Ce nouvel équipement a été conçu par le cabinet d'architecture Van de Wyngaert, qui a proposé un projet s'intégrant harmonieusement dans le paysage, malgré les contraintes sévères de ce type de construction. Cette insertion dans l'environnement a constitué un enjeu de premier ordre.

Le château d'eau a la forme d'une hyperbole, évoquant celle d'un calice végétal. Il se fond dans la végétation alentour et s'intègre harmonieusement dans le paysage.

À mi-hauteur, des fentes de lumière scindent l'ouvrage en deux.

Ainsi la partie haute semble posée sur la cime des arbres. Tout en haut du château d'eau, l'acrotère béton est coiffé d'une écorce en polycarbonate qui accroche la lumière et établit une douce transition avec le ciel.

Vue depuis les bords de l'Adour, sa forme verticale élancée répond à la belle horizontale du fleuve à ses pieds.

Longtemps décriées de par leur aspect « industriel », ces structures suscitent un intérêt patrimonial grandissant de la part des professionnels, du fait de la réflexion esthétique qui s'opère désormais dans leur conception.

Leur présence sur un territoire est de plus en plus valorisée. Certains châteaux, désaffectés, sont reconvertis en logements individuels ou collectifs, en tours d'observation ou en restaurants panoramiques, comme la Goldbergturm à Sindelfingen en Allemagne. D'autres, font l'objet de décorations (peintures monumentales et/ou en trompe l'œil) comme, dans notre région, à Baneuil (24), Samadet (40) ou Rion les Landes (40). D'autres encore, comme à Bayonne bénéficient d'une mise en lumière.

### 2.2 Mise en lumière

La nuit, le château d'eau est mis en lumière. Plusieurs sources lumineuses sont utilisées : la fluorescence pour la paroi haute de l'ouvrage, les iodures métalliques pour les projecteurs au sol, le néon pour l'éclairage dynamique au cœur du château.

Chacune de ces sources répond aux normes de haute qualité environnementale par leur faible consommation électrique.

C'est le cabinet Grandeur Nature, reconnu sur le plan international, qui a été retenu pour cette mise en valeur nocturne. La couleur et l'intensité lumineuse varient, ce qui donne vie à l'ouvrage.

La cuve est elle aussi éclairée, un halo de lumière bleue enveloppe l'ensemble des parois : l'eau semble ainsi transparaître à travers l'ouvrage.

Le coût de fonctionnement de cette mise en lumière est estimé à environ 1,50 € par jour.

## 2.3 Caractéristiques techniques et fonctionnement

Le château d'eau du Prissé est constitué d'une tour de 35 mètres sur laquelle reposent deux cuves d'eau, couronnées par un acrotère translucide en polycarbonate. La hauteur totale, acrotère inclus, est de 54 mètres.

La conception de l'appareil hydraulique, qui nécessite une technicité particulière, a été confiée à l'entreprise Devin-Lemarchand Environnement.

La structure en béton armé soutient un réservoir de 2 000 m<sup>3</sup>, constitué d'une double cuve (d'une contenance respective de 1 500 et 500 m<sup>3</sup>).

Ce système de double réservoir permet de garantir une pression constante sur le réseau même aux heures où la demande est la plus forte.

Ce nouvel édifice à plusieurs fonctions :

> Il couvre les besoins en eau des habitants du secteur tout en leur assurant une pression d'eau compatible avec les équipements actuels des foyers (points d'eau multiples, appareils électroménagers et robinetteries plus sophistiqués...).

> Il permet de temporiser la production d'eau des sources qui alimentent Bayonne. En effet, à défaut de stockage, le débit naturel des sources captées en montagne serait perdu puisque la consommation d'eau est quasi nulle de 23 heures à 7 heures du matin, soit un tiers du temps. L'une des cuves qui composent le réservoir stocke donc cette production nocturne. Ce château d'eau participe ainsi à une gestion durable, en optimisant l'utilisation de la production permanente des sources.

De plus, ce réservoir améliore la distribution publique puisqu'il peut être utilisé en soutien des autres réservoirs de la commune. La réserve d'eau peut aussi être attribuée si nécessaire aux quartiers qui le ceignent ou à la commune de Saint-Pierre-d'Irube et jusque dans le sud des Landes en forme de secours.

Enfin, le système d'interconnexion du réseau permet aussi à Bayonne d'être soutenue en cas de problème. La Ville de Bayonne assure ainsi la maîtrise et le maintien de la distribution d'eau potable à sa population.

### Fiche technique récapitulative

- Maître d'ouvrage : Ville de Bayonne - Régie des eaux
  - Assistant au Maître de l'ouvrage : Cabinet Merlin
  - Architecte : Thierry Van de Wyngaert
  - Constructeur et concepteur de l'appareil hydraulique : Devin-Lemarchand Environnement.
  - Hauteur totale : 54 mètres
  - Capacité du réservoir : 2 000 m<sup>3</sup>
  - Deux cuves d'eau de 1 500 et 500 m<sup>3</sup>
  - Coût global des travaux : 3 M € HT
- Les travaux, commencés au mois d'août 2008, ont duré 19 mois

## ANNEXE 1 : UN PEU D'HISTOIRE<sup>2</sup>

Toutes les grandes civilisations antiques sont nées grâce à la maîtrise de l'eau, sur le bassin de grands fleuves : Nil, Indus, Tigre, Euphrate, Mékong...

3000 ans avant JC, l'Égypte offre le premier exemple d'une gestion globale et centralisée de l'eau, avec notamment l'existence d'un Office de l'Eau assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux hydrauliques, les arbitrages entre les usages, etc.

Des siècles plus tard, Rome élabore un modèle de gestion urbaine de l'eau. En l'an 100 après Jésus-Christ, Rome compte 19 aqueducs, 250 châteaux d'eau et 1352 fontaines qui apportent l'eau courante à la ville.

S'en suivra une longue éclipse de ces techniques dans la civilisation européenne, qui ne verra réapparaître le château d'eau qu'au XIXe siècle.

En effet pendant longtemps, aller chercher de l'eau à la rivière, au puits ou à la fontaine fut une occupation quotidienne. Avec l'essor des villes et des villages, les Hommes ont inventé les canalisations pour rapprocher l'eau des zones d'habitation.

Du Moyen Âge jusqu'au XIXe siècle, la distribution d'eau en France est uniquement assurée par les fontaines publiques et les porteurs d'eau.

Sous l'Ancien Régime, recevoir l'eau à domicile est pour l'essentiel l'apanage de quelques hauts personnages ou d'institutions religieuses. Les monarques français se soucient surtout de l'alimentation en eau de leur capitale. Le règne d'Henri IV (roi de France de 1589 à 1610) sera toutefois marqué par l'apparition de la pompe hydraulique à la Samaritaine et par un encadrement plus strict de l'utilisation de l'eau.

C'est sous Louis XVI (1777) qu'intervient la première réelle expérience de mise en place d'un service de distribution d'eau à domicile. Le coût élevé de l'abonnement fit que le système rencontra peu de succès et que l'expérience prit fin.

En 1850, la distribution d'eau à domicile à Paris était encore inexistante et dans les grandes villes jusqu'en 1880. Des fontaines publiques à poussoir apparaissent à cette date, ainsi que des robinets d'eau dans certaines cours d'immeubles. À l'initiative du Baron Haussmann, un programme de modernisation du système d'eau et d'assainissement fut mis en place à Paris. C'est aussi dans cette seconde moitié du XIXe siècle que naissent les premières sociétés de distribution d'eau.

Le développement du service de l'eau à domicile s'accélère au XXe siècle. En 1930, seulement 23 % des communes disposent d'un réseau de distribution à domicile et en 1945, 70 % des communes rurales ne sont toujours pas desservies. L'arrivée de l'eau courante dans la totalité des communes de France a été réalisée grâce à une intense activité de construction de châteaux d'eau durant les années 1950, 1960 et 1970.

Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des habitants bénéficient de l'eau courante à domicile.

À la fin du XXe siècle, environ 99 % de la population française a l'eau potable à domicile. Seule une très faible part des Français continue d'utiliser des ressources privées pour leur alimentation en eau (sources, puits).

---

<sup>2</sup> Sources : centre d'information sur l'eau. [www.cieau.com](http://www.cieau.com).

## ANNEXE 2 : POUR EN SAVOIR PLUS...

### ...sur l'eau potable

**www.eaufrance.fr** : ce site du Système d'information sur l'eau (SIE) donne accès à toute l'information publique dans le domaine de l'eau en France.

**Eau potable et santé** : qualité de l'eau du robinet, protection des captages, réglementation... [www.sante-sports.gouv.fr/eau.html](http://www.sante-sports.gouv.fr/eau.html).

**Eau potable et environnement** : l'eau et le développement durable, la biodiversité... [www.developpement-durable.gouv.fr/-L-eau-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-L-eau-.html).

### ...sur le fonctionnement du réseau bayonnais

**Pour contacter la Régie des eaux, trois moyens :**

> **Services en ligne** : demandes d'abonnement et de résiliation, relevés de compteur, accès aux analyses d'eau... Toutes ces démarches sont accessibles directement sur [bayonne.fr](http://bayonne.fr) : Accueil > Vie citoyenne > Services aux administrés > Régie des eaux.

> **Par téléphone** : 05 59 46 60 52.

> **Sur place** : ZA Saint-Frédéric, rue de Chalibardon. Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h 00/13 h 30 - 17 h 00.

**Dossier complet sur l'eau potable à Bayonne dans le Bayonne Magazine n° 162, disponible au téléchargement sur [bayonne.fr](http://bayonne.fr).**

## ANNEXE 3 : LE CHÂTEAU D'EAU DU PRISSÉ EN IMAGES

